

Extrait du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 2 Mai 2024

Objet de la délibération

N° 10/2024

Finances - Subvention Association les Restaurants du Cœur -
Relais du Cœur de l'Hérault - Exercice 2024

**Présents : Mme Christine OLIVA – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET-
M. Jean-Claude SALAS – M. Sébastien CAMMAL – Mme Pierrette ARNIER - Mme Josy BELMONTE -
Mme Valérie JUNILLON – Mme Paule JAUME – M. Robert PISTILLI**

Représentée :

Excusé : M Guy LAURET

Absent : M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Valérie JUNILLON

Madame Christine OLIVA rapporte l'affaire ;

Nous sommes saisis d'une demande de subvention par l'association les Restaurants du Cœur - Relais du Cœur de l'Hérault.

Il est proposé d'octroyer, pour l'exercice 2024, une subvention de **2.500 € (deux mille cinq-cents €uros)** à cette association.

Après débat, le conseil d'administration, **par 8 voix pour et 3 voix contre**, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Guy LAURET.**



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et mise en ligne le

6 mai 2024